



Communiqué de presse
Vendredi 8 mars 2024

Mon Accompagnateur Rénov' : Effy dresse la première cartographie des organismes agréés pour accompagner les Français dans leur rénovation d'ampleur

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les Français qui lancent une rénovation d'ampleur pour leur logement ont l'obligation de faire appel à un professionnel agréé Mon Accompagnateur Rénov'(MAR) pour bénéficier de MaPrimeRénov'. Pour mieux connaître ces nouvelles structures devenues des acteurs centraux de la politique de rénovation énergétique, Effy – leader de la rénovation énergétique en ligne – fait le point en chiffre et infos clés sur ces organismes.

+50% de MAR agréés en un mois présents sur tout le territoire

Audrey Zermati, Directrice stratégie Effy : « Fin janvier 2024, on comptabilisait en France 300 structures agréées MAR en France, soit 2300 professionnels accompagnateurs sur le terrain. Un mois plus tard, Effy en décompte 50% de plus en février, preuve de la dynamique enclenchée et de l'agilité des professionnels qui se structurent pour concrétiser la nécessaire accélération des rénovations d'ampleur des logements. L'augmentation importante du nombre de structures agréées MAR et de professionnels accompagnateurs en si peu de temps illustre parfaitement la capacité du secteur à se mobiliser et à s'adapter, pour accompagner 200 000 rénovations d'ampleur dès cette année. A date, si la dynamique est positive, la cartographie que nous publions révèle cependant de fortes disparités régionales avec des départements qui comptent encore moins de 10 organismes agréés. »

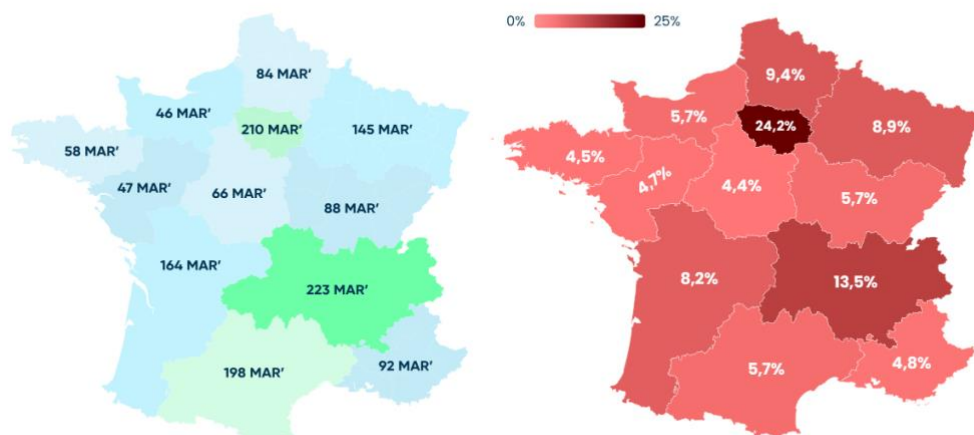
À l'heure actuelle, on compte en France 439 entreprises officiellement agréées 'Mon Accompagnateur Rénov'¹.

En s'appuyant sur les données du [Service France Rénov](#), Effy a cartographié la présence territoriale de ces structures dans chaque région². Cette répartition géographique s'avère d'ailleurs assez cohérente avec la localisation des passoires thermiques.

¹ Données arrêtées au 26 février 2024 / Seules les structures disposant d'un SIRET différents sont prises en compte. L'agrément des structures est valable sur le périmètre national ce qui signifie qu'elles peuvent intervenir auprès de particuliers situés partout sur territoires même si leur présence territoriale n'est pas homogène.

² Une structure agréée peut avoir une présence physique sur plusieurs territoires.

MAR référencés par région Vs taux de passoires



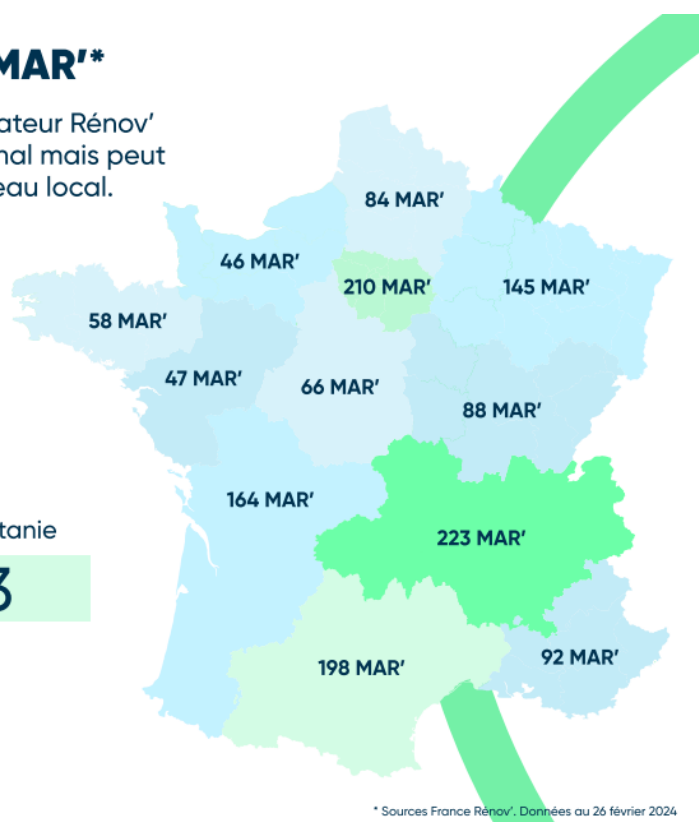
Les régions AURA, Île-de-France et Occitanie, top 3 des territoires les plus 'pourvus'. Normandie, Pays de la Loire et Bretagne ferment la marche

Dans le détail, les régions AURA (223), Île-de-France (210) et Occitanie (198) enregistrent le plus grand nombre de 'MAR' référencés, tandis que la Normandie (46), les Pays de la Loire (47) et la Bretagne (58) sont les moins pourvues.

Présence territoriale des MAR'*



Une structure Mon Accompagnateur Rénov' a un agrément au niveau national mais peut avoir plusieurs antennes au niveau local.



* Sources France Rénov'. Données au 26 février 2024

Présence territoriale des MAR' référencés : TOP & FLOP des départements*

TOP DES DÉPARTEMENTS

Département	Nombre de MAR' présents dans le département
Seine-et-Marne (77)	33
Haute-Garonne (31)	27
Essone (91)	27
Yvelines (78)	26
Seine-Saint-Denis (93)	26
Hauts-de-Seine (92)	25
Val-de-marne (94)	25
Isère (38)	24
Rhône (69)	24
Paris (75)	24

FLOP DES DÉPARTEMENTS

Département	Nombre de MAR' présents dans le département
Hautes-Alpes (05)	7
Manche (50)	7
Orne (61)	7
Sarthe (72)	7
Mayenne (53)	8
Saône-et-Loire (71)	8
Yonne (89)	8
Calvados (14)	9
Lot (46)	9
Loire-Atlantique (44)	9

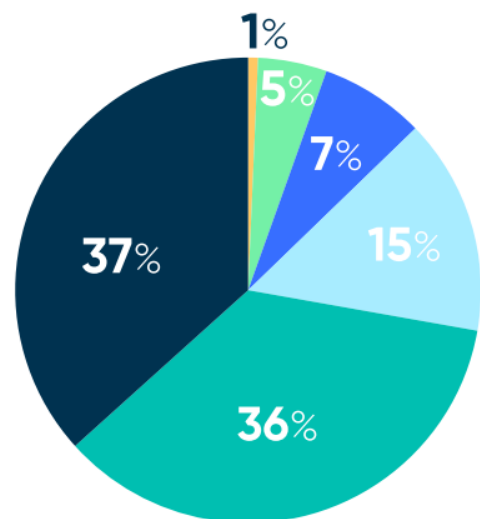
* Sources France Rénov'. Données au 26 février 2024

Au top 3 des professionnels agréés, on retrouve les opérateurs ANAH, les auditeurs, et les architectes

Au-delà des opérateurs de l'ANAH qui sont des acteurs historiques de l'accompagnement, on retrouve une forte représentation des cabinets d'audit, et dans une moindre mesure, les architectes qui commencent toutefois à saisir cette nouvelle opportunité de la rénovation énergétique.

Répartition des structures MAR' en France

- 161 structures** Opérateur ANAH
- 156 structures** Auditeur énergétique
- 66 structures** Architecte
- 32 structures** Espace conseil France Rénov
- 21 structures** Collectivité territoriale
- 3 structures** Société de tiers financement



Quelles sont les missions principales du MAR ? Qu'est-ce qu'il fait et ne fait pas ?

Le MAR est un organisme 'tiers de confiance' agréé auquel il est obligatoire de faire appel pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' Parcours Accompagné (rénovation globale). Il assure un accompagnement de bout en bout du projet en proposant un appui technique, administratif, financier et social.

Neutre, indépendant des artisans qui réaliseront les travaux, et détenteur d'un agrément officiel, le MAR joue un rôle de conseil pour aider les particuliers à se prémunir contre les risques de fraude.

Le MAR interviendra à deux moments clés du projet :

Phase amont

- ✓ 1^{ère} visite à domicile pour évaluer l'état du logement et réaliser un audit énergétique
- ✓ Conception du plan de travaux en collaboration avec le particulier
- ✓ Accompagnement dans les démarches administratives et le montage des dossiers d'aides

Une fois les travaux faits

- ✓ 2^e visite à domicile après les travaux pour s'assurer de la bonne 'prise en main' du logement

Missions du MAR

- ✓ Audit énergétique
- ✓ Plan de travaux
- ✓ Accompagnement administratif

Ce qu'il ne fera pas

- ✓ Réaliser les travaux
- ✓ Contrôler techniquement la qualité des travaux réalisés

Les organismes Mon Accompagnateur Rénov' sont indépendants et neutres dans l'accompagnement des particuliers. Une même structure ne peut réaliser une prestation d'accompagnement et les travaux du particulier. En revanche il devra lui transmettre la liste des artisans RGE capable d'intervenir sur les travaux préconisés.

Combien ça coûte ? Quelles sont les aides pour couvrir son intervention ?

Selon Effy, qui a sollicité une vingtaine de MAR, la fourchette de prix constatés pour cet accompagnement est comprise entre 1800€ et 3500€.

Le vrai coût d'une prestation MAR'



Le prix du MAR' est libre et dépend des structures d'accompagnement.
Le financement de Mon Accompagnateur Rénov' peut être assuré en partie ou totalement par l'Anah, selon les revenus des ménages.

1 800€

3 500€

Prix moyen d'une prestation MAR'

Les particuliers peuvent bénéficier d'une aide pour prendre en charge cette prestation. L'aide est modulée en fonction du niveau de revenu des bénéficiaires et peut couvrir entre 20 et 100 % du prix de la prestation, dans la limite de 2000€ TTC. Cette aide est versée à la fin du projet et à condition que le ménage réalise les travaux.

Taux de subvention de la prestation MAR' par catégorie de revenus

Plafonds de dépenses éligibles	Très modestes	Modestes	Intermédiaires	Supérieurs
2 000€ (TTC)	100%, soit jusqu'à 2 000€	80%, soit jusqu'à 1 600€	40%, soit jusqu'à 800€	20%, soit jusqu'à 200€

[A propos du groupe Effy](http://www.effy.fr) (www.effy.fr)

Effy est le n°1 de la rénovation énergétique en ligne, avec plus de 18 millions de visiteurs en 2022 sur les sites du groupe. Pionniers du secteur, nous accompagnons depuis près de 15 ans les particuliers dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique. Cet accompagnement va d'une simple assistance et la mobilisation des aides (Effy Liberté), jusqu'à un service clef en main assurant le suivi de A à Z du chantier, garantissant la qualité des travaux ainsi que leur financement (Effy Sérénité). Plus de 150 conseillers en rénovation énergétique répondent gratuitement aux questions de près de 500 000 personnes chaque année et les orientent dans leur parcours.

Effy sélectionne et agréee ses artisans partenaires certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Nous en comptons plus de 3 600, présents dans tous les territoires et de tous les corps de métiers. Ensemble, nous réalisons plus de 100 000 chantiers de rénovation énergétique par an, représentant un volume d'affaires de plus de 800 M€. Notre ambition est d'accélérer la rénovation énergétique, en facilitant chaque étape, et en permettant aux particuliers et aux professionnels d'économiser du temps, de l'argent et de l'énergie.